

Article paru dans *Champs du signe* n° 15, 137-157, Editions Universitaires du Sud,
2003.

Discours de combat et argumentation épидictique De Gaulle, discours du 6 juin 1944

Jean-Michel Adam
Thierry Herman

Son discours est d'autant plus remarquable qu'il n'a pas un seul soldat dans la bataille en cours. (*Télégramme de Churchill à Roosevelt, le 7 juin 1944*)

Quatre ans après l'appel du 18 juin 1940, l'allocution du Général de Gaulle sur les ondes de la BBC, au soir du débarquement, est un discours politique dont la complexité rhétorique est liée à ses conditions historiques de production. Nous avons choisi d'examiner un texte tout entier pris dans une action politique et militaire historiquement importante et particulièrement dramatique. Rédigé et prononcé en plein débarquement des forces alliées sur les côtes normandes proches de Cerisy-la-Salle, ce discours, qui pourrait apparaître dans un premier temps comme purement militaire, relève pleinement du genre délibératif, dans la mesure où il est politiquement tourné vers le moment attendu de la Libération et vers l'immédiat après guerre. Ecrit et prononcé à un moment de vif conflit politique entre le général de Gaulle et les chefs des forces alliées, ce discours de combat est, en fait, dominé par une argumentation épидictique qui déplace le propos d'une centration sur les actions à entreprendre (pôle délibératif) à une mise en avant des valeurs qui fondent l'action. Si la définition aristotélicienne du délibératif comme genre rhétorique débattant des décisions utiles ou nuisibles pour l'avenir ne pose pas de problèmes et correspond bien à l'essentiel du propos tenu par le Général de Gaulle le 6 juin 1944, il n'en va pas de même du genre épидictique (démonstratif des latins).

Comparativement aux genres démonstratif et judiciaire, le traitement de l'épidictique a toujours été nettement moins favorable. Cicéron est assez dédaigneux dans *Partitions oratoires* (71) et Quintilien ne lui consacre qu'un chapitre (III, 7) de l'*Institution oratoire*. Dans le livre I de la *Rhétorique* d'Aristote (1368a, 1416b, 1417b), le genre est distingué du judiciaire et du délibératif par le fait qu'il a pour objet des hommes et des actions qui font l'unanimité alors que les deux autres ont pour but d'emporter une décision dans un domaine où s'affrontent des opinions contraires. L'orateur épидictique postule d'emblée l'adhésion de son auditoire à certaines valeurs. L'éloge ne cherchant pas directement à convaincre,

l'épidictique a été cantonné dans un rôle non-argumentatif et il a très rapidement subi un déplacement en direction du champ de la poétique littéraire (Kennedy 1963 & 1980). Cette déconsidération est exemplairement résumée par E. M. Cope, qui décrivait l'épidictique comme un genre inférieur aux rhétoriques judiciaire et délibérative : n'ayant aucun but pratique en vue, il est démonstratif, spectaculaire, ostentatoire, déclamatoire (1967 : 121-122). Dans la mesure où Aristote lui-même désigne l'auditoire du discours d'éloge comme un auditoire de spectateurs jugeant non pas tant l'objet du discours que les qualités oratoires de celui qui le prononce (*Rhétorique I*, 1358b), il est peu étonnant que cet aspect artificiellement esthétisant ait fait de l'épidictique au mieux un genre à prédominance littéraire, au pire un exercice de pure sophistique. Cette vision de l'épidictique est la source du désintérêt progressif pour son étude.

En soutenant qu'il fortifie l'adhésion aux valeurs communes d'une société – valeurs sur lesquelles les argumentations délibérative et judiciaire se fondent –, Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca (1958) ont réhabilité l'épidictique dans le champ de la théorie de l'argumentation. Depuis, les travaux de N. Loraux (1981) et de L. Pernot (1993) ont montré que l'épidictique jouait un rôle social majeur dans la société antique et que l'éducation athénienne était établie sur les valeurs transmises par ce genre, sur la reconnaissance des vices et des vertus épidictiquement exposés. Le retour de l'intérêt porté au genre épidictique s'est traduit par une série d'études sur le genre dans l'antiquité : N. Loraux (1981), Mac Cormack (1981) et, surtout, L. Pernot (1993). Ce dernier confirme très largement les propos de Ch. Perelman et de N. Loraux : « À l'aube du genre, la rhétorique de l'éloge se caractérise par sa fonction sociale » (1993 : 19). Sous un angle anthropologique, M. Carter a pu rapprocher l'épidictique du rituel (1991 : 213). Pour lui, la valeur épistémique du genre épidictique est liée à une sacralisation du temps, une perception de l'extra-ordinaire et de la possibilité de générer une harmonie au-delà des contraires. Cette idée de création et de promotion d'une communauté de valeurs correspond aux atouts de l'épidictique soulignés par Pernot : « Avant d'être un genre oratoire, l'éloge et la célébration constituent [...], plus largement, un phénomène politique et social » (1993 : 621).

M. Dominicy associe le genre épidictique à la théorie de l'évocation qu'il a développée. En suivant l'argumentation aristotélicienne qui affirme que l'amplification est à l'épidictique ce que l'enthymème est au discours délibératif, Dominicy montre que l'amplification n'est pas de nature inférentielle. Bien que cheminement interprétatif auquel l'orateur invite l'auditoire ne soit pas argumentatif, le genre épidictique semble cependant mettre en jeu un effet perlocutoire qui ne participe pas seulement de la prouesse spectaculaire. L'amplification donne à admirer à l'auditoire des catégories générales à travers lesquelles celui-ci « reconnaît » des vertus ou des vices prototypiques. L'orateur, par le biais de l'amplification, semble faire en sorte que son auditoire reconnaisse des valeurs communément admises ou rejetées. En participant à la consolidation de l'*homonoïa*, concorde, communauté de sentiment qui avait, dans la société antique, rôle de loi (Vergnières 1997 : 159), l'épidictique

joue un rôle important dans l'argumentation. Sa force réside dans une argumentation qui s'impose comme une évidence. C'est bien ce qui se passe dans le discours du 6 juin 1944.

Pour le (dé)montrer, nous prendrons appui sur deux données discursives importantes. Dans un premier temps, nous partirons d'un fait de génétique textuelle à nos yeux capital : le refus, par le général Eisenhower, des corrections, proposées par de Gaulle, de l'allocution que le commandant en chef des forces alliées destinait aux Français. Nous verrons que cet hypotexte éclaire la nature dialogique profonde de l'allocution du général de Gaulle : c'est un discours adressé certes à la nation, mais c'est, au moins autant, une prise de position politique destinée aux alliés. Au passage, nous retiendrons quelques indications de réception par les alliés, du type de celle citée en exergue, qui fait justement allusion au fait que les forces françaises ne sont pas encore engagées en tant que telles dans la bataille. L'admiration toute épideictique que ce télégramme de Churchill au président Roosevelt révèle nous amène directement au deuxième point de notre exposé. Le texte prononcé par le général de Gaulle témoigne d'une rhétoricité très académique. Sa *dispositio* très classique, sur laquelle nous prendrons appui pour commenter linéairement la progression de l'argumentation, témoigne, d'une part, de façon générale, de la dimension profondément discursive de l'action politique et de la façon dont la structuration extrêmement rigoureuse du discours compense les tensions socio-politiques qui président à son énonciation et garantit une ligne argumentative difficile à tenir tant vis-à-vis des alliés que des forces de la Résistance. La rhétoricité de ce discours est, d'autre part, un document relatif à un état historique de l'éloquence politique, à ce qu'est devenu l'art oratoire, dans l'élite intellectuelle du début du XX^{ème} siècle (formée, en l'espèce, chez les jésuites et à l'Ecole militaire), alors que les classes de rhétorique des établissements secondaires ont été supprimées au début du siècle (le dernier cours de rhétorique classique, celui de Vuillaume, a été imprimé à Epinal en 1938).

Dans une perspective d'analyse textuelle des discours (Adam 1999), après un bref rappel de ses conditions de production, nous suivrons la dynamique de la composition de cette allocution. Nous dégagerons, pour conclure, quelques aspects d'un ethos gaullien plus complexe que jamais à ce moment de sa carrière politique et militaire, ethos qui, avec le pathos, fonde, selon nous, l'argumentation épideictique.

1. Conditions politiques de production de l'allocution du 6 juin 1944

Dès 1942, la question de l'après-guerre a été soulevée par la Résistance. Jean-Louis Crémieux-Brilhac (1996 : 367) fait remonter la naissance du gaullisme politique à la « Déclaration des mouvements de résistance » du 24 avril 1942. Ce manifeste ébauche le programme politique, économique et social d'un gouvernement de la libération qui serait alors placé sous l'autorité du Général de Gaulle. Salué comme une entreprise démocratique

par la Résistance, il a été lu par les Américains comme la preuve des ambitions dictatoriales du Général. C'est le début d'un clivage qui va s'amplifiant jusqu'au point de rupture de la nuit du 5 au 6 juin 1944 dont notre texte porte des traces.

Le document d'avril 1942 contient tous les enjeux de l'après-guerre :

Nous voulons que tout ce qui appartient à la nation française revienne en sa possession. Le terme de la guerre est, pour nous, à la fois la restauration de la complète intégrité du territoire, de l'Empire, du patrimoine français et celle de la souveraineté complète de la nation sur elle-même. Toute usurpation, qu'elle vienne du dedans ou qu'elle vienne du dehors, doit être détruite et balayée. De même que nous prétendons rendre la France seule et unique maîtresse chez elle, ainsi ferons-nous en sorte que le peuple français soit seul et unique maître chez lui. En même temps que les Français seront libérés de l'oppression ennemie, toutes leurs libertés intérieures devront leur être rendues. Une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous éliront l'Assemblée nationale qui décidera souverainement des destinées du pays. (*Mémoires de guerre, L'appel, 678-679*)

Dès les premiers temps de son action, de Gaulle avait clairement conscience de la nécessité, pour la France, de se trouver, à la Libération, dans le camp des alliés et non dans celui des vaincus. C'est tout le sens de ce passage de l'affiche-appel imprimée dans la seconde quinzaine de juillet 1940, maintes fois réimprimée et affichée jusqu'en juin 1944 à Londres :

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi.
Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but ! (nous soulignons)

Cependant, les obstacles extérieurs (la France n'a pas été invitée à la conférence de Téhéran des 29 novembre et 1er décembre 1943 où les trois grands ont dessiné les contours de l'après-guerre) et intérieurs (la classe politique française et une Résistance qui est loin d'être unifiée) sont multiples, et il faut compter avec la menace de l'Allied Military Government of the Occupied Territories (AMGOT). De Gaulle résume en ces termes, dans ses *Mémoires de guerre* (T. II, p. 211), ce projet d'administration anglo-américaine de la France libérée : « Roosevelt persistait à nous dénier la qualité d'être le pouvoir français lors de la Libération. [...] Le refus de nous reconnaître comme l'autorité nationale française couvrait, en réalité, l'idée fixe du Président des Etats-Unis d'instituer en France son arbitrage ». Trois jours avant le débarquement, le 3 juin 1944, le Comité Français de la Libération Nationale est transformé en Gouvernement provisoire de la République française.

Lorsque Churchill lui demande de parler à la radio le jour du débarquement, De Gaulle conteste le passage suivant du message qu'Eisenhower a prévu d'adresser aux Français : « Je sais que je puis compter sur vous pour obéir aux ordres que je serai appelé à donner ». Il a inutilement proposé au général Eisenhower un contre-projet dont un passage va retenir toute

notre attention car il constitue un avant-texte de l'allocution du 6 juin en développant quatre thèmes (notés Th1 à 4 et soulignés en gras par nous) qui sont au cœur de l'argumentation du discours qui nous retient :

[...] Quelles que soient les épreuves que vous traversez, je demande aux populations françaises de **demeurer en ordre** dans toute la mesure où cela est possible [Th1]. Je leur demande de **suivre les ordres de l'autorité française qualifiée**. Le général Kœnig, qui est auprès de moi, donnera à vos forces de l'intérieur, d'après mon plan stratégique, les instructions qui leur permettront de participer à toutes les phases de la bataille [Th2]. Quant à la masse de la population, je lui demande, pour cette période initiale, de **ne pas compromettre par une insurrection prématurée le concours qu'elle pourra fournir** quand le moment sera venu [Th3]. **L'administration de votre pays, à mesure de sa libération, appartient à l'autorité française** [Th4]. (*Lettres, notes et carnets* : 229)

Nous verrons que les trois premiers thèmes sont assez explicitement repris dans l'allocution tandis que le dernier reste sous-jacent. La revendication d'autorité américaine sur la nation française pousse de Gaulle à refuser, dans un premier temps, d'enregistrer sa déclaration radiodiffusée, prévue tard dans l'après-midi du 5 juin. Mais tous les partis sachant qu'un tel silence signifierait qu'il se désolidarise du débarquement ou qu'il a été mis à l'écart, à quatre heures du matin, le 6 juin, un accord est quand même trouvé. A 12 h. 30, à la Maison de la radio de Bush House, de Gaulle enregistre un discours dont il n'a préalablement pas soumis le texte aux Anglais. Il passe tel quel à 17 h. 30, mais pas à 9 h. 30, à la suite de la déclaration du général Eisenhower. Rediffusé à quatre reprises jusqu'au matin du 7 juin, ce texte passe sous silence le message d'Eisenhower, ne mentionne qu'une seule fois les Alliés (25) et présente la première condition du « bon ordre » comme la nécessité de se soumettre aux ordres du Gouvernement et des chefs français (24).

De Gaulle résumait ainsi la visée de son discours, dans la voiture qui le ramenait à Carlton Gardens : « Je viens d'envoyer faire foutre Eisenhower ! ». Prenant au sérieux cette anecdote rapportée par son porte-parole André Gillois et mentionnée par J.-L. Crémieux-Brilhac (1996 : 840-841), nous considérons qu'elle met en évidence l'action socio-discursive dominante d'un message dans lequel il est, malgré les apparences, moins question d'opérations militaires que d'affirmation d'une capacité à restaurer l'unité de la nation autour de valeurs communes incitant à une action coordonnée.

La version officielle de cette déclaration est la suivante (nous indiquons entre crochets et en italiques le présentatif supprimé à l'oral [6]. Entre crochets et soulignés sont indiqués les deux seuls ajouts oraux de [19] et de [24]). Dans nos citations ultérieures nous nous efforcerons de rendre compte de l'oralisation du discours en notant les pauses et certaines données intonatives marquées, à l'écrit, par certains points d'exclamation :

(1) La Bataille suprême est engagée !

(2) Après tant de combats, de fureurs, de douleurs, voici venu le choc décisif, le choc tant espéré. (3) Bien entendu, c'est la bataille de France et c'est la bataille de la France !

(4) D'immenses moyens d'attaque, c'est-à-dire, pour nous, de secours, ont commencé à déferler à partir des rivages de la vieille Angleterre. (5) Devant ce dernier bastion de l'Europe à l'ouest fut arrêtée naguère la marée de l'oppression allemande. (6) [*Voici qu'*] Il est aujourd'hui la base de départ de l'offensive de la liberté. (7) La France, submergée depuis quatre ans, mais non point réduite, ni vaincue, la France est debout pour y prendre part.

(8) Pour les fils de France, où qu'ils soient, quels qu'ils soient, le devoir simple et sacré est de combattre par tous les moyens dont ils disposent. (9) Il s'agit de détruire l'ennemi, l'ennemi qui écrase et souille la patrie, l'ennemi détesté, l'ennemi déshonoré.

(10) L'ennemi va tout faire pour échapper à son destin. (11) Il va s'acharner à tenir notre sol aussi longtemps que possible. (12) Mais, il y a beau temps déjà qu'il n'est plus qu'un fauve qui recule. (13) De Stalingrad à Tarnopol, des bords du Nil à Bizerte, de Tunis à Rome, il a pris maintenant l'habitude de la défaite.

(14) Cette bataille, la France va la mener avec fureur. (15) Elle va la mener en bon ordre. (16) C'est ainsi que nous avons, depuis quinze cents ans, gagné chacune de nos victoires. (17) C'est ainsi que nous gagnerons celle-là.

(18) En bon ordre ! (19) Pour nos armées de terre, de mer, de l'air, il n'y point [là] de problème. (20) Jamais elles ne furent plus ardentes, plus habiles, plus disciplinées. (21) L'Afrique, l'Italie, l'océan et le ciel ont vu leur force et leur gloire renaissantes. (22) La terre natale les verra demain !

(23) Pour la nation qui se bat, les pieds et les poings liés, contre l'opresseur armé jusqu'aux dents, le bon ordre dans la bataille exige plusieurs conditions.

(24) La première est que les consignes données par le Gouvernement français et par les chefs français qu'il a qualifiés pour le faire [à l'échelon national et à l'échelon local] soient exactement suivies.

(25) La seconde est que l'action menée par nous sur les arrières de l'ennemi soit conjuguée aussi étroitement que possible avec celle que mènent de front les armées alliées et françaises.

(26) Or, tout le monde doit prévoir que l'action des armées sera dure et sera longue. (27) C'est dire que l'action des forces de la Résistance doit durer pour aller s'amplifiant jusqu'au moment de la déroute allemande.

(28) La troisième condition est que tous ceux qui sont capables d'agir, soit par les armes, soit par les destructions, soit par le renseignement, soit par le refus du travail utile à l'ennemi, ne se laissent pas faire prisonniers. (29) Que tous ceux-là se dérobent d'avance à la clôture ou à la déportation. (30) Quelles que soient les difficultés, tout vaut mieux que d'être mis hors de combat sans combattre.

(31) La bataille de France a commencé. (32) Il n'y a plus, dans la nation, dans l'Empire, dans les armées, qu'une seule et même volonté, qu'une seule et même espérance. (33) Derrière le nuage si lourd de notre sang et de nos larmes voici que reparaît le soleil de notre grandeur !

Un des effets attestés de ce discours est ainsi relaté par J.-L. Crémieux-Brilhac :

Le 6 juin au soir, à Downing Street, Churchill et plusieurs de ses collaborateurs dont le général Ismay, secrétaire militaire du cabinet de guerre, font cercle autour du poste de radio pour écouter parler de Gaulle. Ismay regarde le Premier ministre et n'en croit pas ses yeux : des larmes coulent sur ses grosses joues roses.

« Grand lard, vous n'avez donc pas de sensibilité ? » lui lance Churchill dans un grognement. (1996 : 841)

Nous accorderons une certaine importance à cette deuxième anecdote. En effet, si *envoyer faire foutre* Eisenhower peut apparaître comme la traduction d'une visée illocutoire politiquement capitale, émouvoir un Churchill pourtant exaspéré et qui parle de renvoyer le général, enchaîné s'il le faut, à Alger est un effet perlocutoire dont il est intéressant de tenter d'analyser la source. Sous la première visée se profile le délibératif militaro-politique, sous la seconde tout l'art oratoire d'un de Gaulle qui est visiblement parvenu à toucher le Premier ministre britannique.

Nous n'avons pas la place d'explicitier notre conception de l'analyse textuelle des discours. Disons seulement que, préconisant une rhétorisation de la linguistique du discours (Adam 2001), nous partirons d'une analyse de la *dispositio* rhétorique très classique qui sous-tend la structure compositionnelle – le plan de texte – de cette allocution.

2. Analyse textuelle de la dynamique du discours

2.1. Exorde (1-3)

L'exorde est canoniquement divisé en « introduction » (énoncés 1 et 2) et « proposition » (3).

L'**introduction** s'ouvre de façon solennelle par un énoncé bref qui nomme l'événement historique du débarquement : « / la bataille suprême / est engagée // ». La construction de l'objet du discours est lisible dans le choix d'une majuscule (« Bataille ») qui désigne, à l'écrit, l'événement dans sa singularité et dans toute son ampleur. L'adjonction de l'adjectif « suprême » ajoute une double connotation d'intensité (événement pris au degré le plus élevé de la classe) et de gravité d'un événement posé comme ultime. A l'oral, l'adjectif suffit à marquer cette intensité. La reprise du référent par les périphrases *choc décisif* et *choc tant espéré* (2) qui suivent confirme le sens tragique du premier adjectif. L'intensification émotive du bref énoncé d'accroche (1) est prolongée et amplifiée par une phrase périodique en deux parties, alternant des reprises ternaires dans la première et binaires dans la seconde, le tout dans un rythme dominé par les groupes de souffle de 6 syllabes :

(2)	// après tant de combats /	6	
	de fureurs de douleurs /		+ 6 = 12
	voici venu le choc DÉcisif //	6 + 3 = 9	
	le CHOC tant espéré //		6

Encadré par deux pauses plus marquées, le dernier segment souligne par un accent d'intensité le lexème « choc ». Cette intensité intonative est lexicalisée par l'adverbe intensif *tant* : // le *CHOC tant espéré* (6) //. L'introduction recourt ainsi massivement au pathos.

L'exorde se termine par une **proposition** ou **annonce du sujet** qui passe par une double reformulation du thème de (1) :

- (3) // *bien entendu* / c'est la bataille de France /
et c'est la BAtaille / DE / la France ///

Particule énonciative intéressante, la locution adverbiale *bien entendu* signale que quelque chose est potentiellement *mal* entendu, mis en cause par quelqu'un. A l'oral, le ton de prononciation de ce *bien entendu* contraste fortement avec ce qui précède et avec le reste du discours, ce qui souligne, nous semble-t-il, le caractère polyphonique de cette locution. Si la première reformulation – *la bataille suprême* (SN1) *c'est la bataille de France* (SN2) – est géographiquement incontestable, la deuxième l'est moins. La locution *bataille de France* est ancrée dans la mémoire discursive nationale. Elle se trouvait déjà dans le noyau de l'appel du 18 juin 1940, qui trouve sa réalisation dans le débarquement du 6 juin 1944 : « Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale ». On peut considérer la première reformulation comme une reprise visant d'abord à effacer le souvenir de la défaite passée. Elle contraste avec la progressive mise en avant du fait que « la France » est l'agent du combat mené sur son sol. C'est autour de cette allégorie que se concentre l'argument principal de l'allocution. La seconde reformulation est soulignée, à l'oral, par une pause marquée entre la préposition accentuée très fortement et l'article : *et c'est la bataille / DE / la France* (SN3). Affirmer que *bien entendu* vaut pour ces deux reformulations, c'est nier l'analyse divergente des Alliés, c'est revendiquer la bataille déclenchée par le débarquement comme une bataille de la nation elle-même passant du statut passif de simple lieu du combat à celui d'agent de ce combat (*de la France*, à la fois métonymie des forces combattantes de l'intérieur et métaphore de la nation comme combattante). On verra que cette procédure d'intrication de métaphores jusqu'à l'allégorie joue un rôle important dans l'argumentation épideictique.

2.2. La démonstration, noyau de l'argumentation

Le noyau de l'argumentation, ce que les anciens appelaient la démonstration, est très classiquement divisé en narration et confirmation.

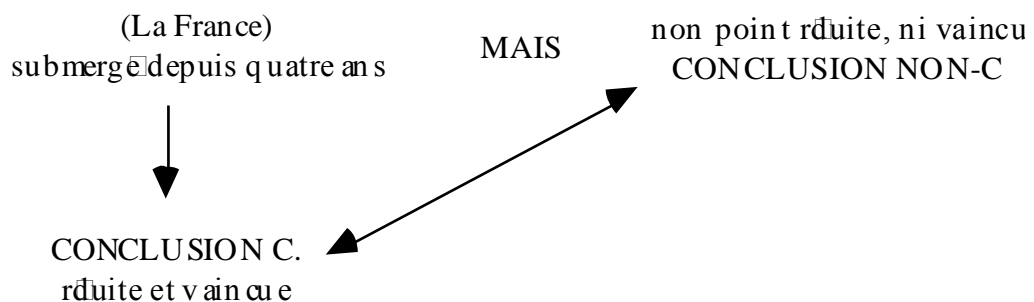
2.2.1. La narration (4-7), marquée par un passé composé (*ont commencé à déferler* 4) et un passé simple passif (*fut arrêtée* 5), ainsi que par l'indicateur temporel *naguère*, file une métaphore aquatique en accord avec le sujet du débarquement (*déferler, rivages, marée, submergée*). L'objet du discours est reformulé de nouveau en (4) : *c'est-à-dire pour nous de secours*. Cette reformulation signale un point de vue polyphonique : ce qui, pour les alliés, est *attaque*, est *secours*, pour la nation française unifiée dans le *nous*. Des structures périphrastiques accompagnent le développement métaphorique : *ce dernier bastion de*

l'Europe, la marée de l'oppression allemande (5), *l'offensive de la liberté* (6). Cette dernière périphrase est encore une nouvelle reformulation de la bataille ; une reformulation qui, cette fois, désigne le but (la libération du territoire). Cette périphrase rappelle l'affiche de 1940 déjà citée : « Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour ces forces écraseront l'ennemi ». *L'offensive de la liberté* est bien celle, attendu et prédite, des *forces de l'univers libre*.

Ce début du discours laisse entendre que le débarquement est unanimement attendu, mais en reformulant les *immenses moyens d'attaque* en *moyens de secours*, la France pourrait apparaître comme passive. L'énoncé (7) opère le renversement de cette passivité. Comme l'exorde s'achevait par la mise en avant allégorique de la France, la narration prolonge ce mouvement et s'achève par une période orale binaire dont le premier membre est argumentativement articulée autour d'un connecteur *mais* :

(7) // la France / submergée depuis quatre ans /
 mais non point réduite / ni vaincue /
 la France est DEbout / pour y prendre part //

Du point de vue grammatical, on pourrait réduire cette phrase à un noyau comportant une construction détachée, mais la répétition du syntagme nominal *la France* crée un parallélisme qui transforme la construction détachée en premier membre, relativement autonome, d'une période. Base argumentative de la suite, ce segment, construit autour du connecteur *mais*, comporte aussi une négation polémique (*non point, ni*). La structure concessive de ce premier membre est la suivante :



Cette structure concessive oppose deux points de vue. La partie gauche du schéma représente l'argument concédé, fondé sur la reprise du même adjectif métaphorique (*submergée*) et la même construction concessive que dans l'appel du 18 juin 1940 (De Gaulle disait alors : « Certes, nous avons été, nous sommes submergés par la force mécanique terrestre et aérienne de l'ennemi [...] Mais le dernier mot est-il dit ? »). Dans le premier membre de la période, la France est certes présentée comme *submergée*, mais de Gaulle conteste l'idée d'une France *vaincue* et soumise, réduite en servitude. Une relecture intégrant ce mouvement concessif dans le mouvement global de (7) aboutit au schéma argumentatif suivant :

<i>La France,</i> <i>submergée depuis quatre ans</i> MAIS <i>non point réduite, ni vaincue</i>	
ARGUMENT 1	ARGUMENT 2
DONC CONCLUSION C	DONC CONCLUSION NON-C
France passive (<i>réduite,</i> <i>vaincue, donc couchée</i>)	France active
[point de vue des alliés]	<i>la France est debout pour y prendre part</i>
E1 ≠ L	[point de vue défendu par de Gaulle]
	E2 = L

2.2.2. Le corps de la partie argumentative, ce que les anciens appelaient la **confirmation**, se divise en deux grandes parties. D'une part, elle définit, de (8) à (13), l'action à entreprendre (combattre), les motifs, mobiles ou raisons de l'entreprendre et le but à atteindre, d'autre part, les moyens à mettre en œuvre pour que cette action réussisse de (14) à (30).

• **Confirmation 1** : La partie argumentative qui va de (8) à (13) indique le but de l'action, les motifs ou raisons d'agir. Elle fixe un DEVOIR FAIRE et paraît être orientée vers une délibération des auditeurs-destinataires de l'appel. La façon dont sont présentées les raisons d'agir confirme toutefois l'importance de l'épidictique. C'est, d'une part, en mettant en avant les valeurs collectives et l'unité de la nation et, d'autre part, en opérant un blâme de l'ennemi que la confirmation fixe les raisons d'agir. Au lieu de donner un ordre, (8) place la délibération sous l'emprise d'une modalité transcendante (*devoir sacré*) et d'une absence de complexité (*devoir simple*). Derrière cette « simplicité » comme derrière la désignation du destinataire (*les fils de France*), il s'agit d'unifier autant les agents que leurs actions. La transformation allégorique des Français en fils d'une même mère, c'est-à-dire en membres d'une même famille, efface les divisions internes de la nation. De la sorte, les collaborateurs sont tout simplement évacués du discours¹.

La motivation de l'action est tout entière prise en charge par une description épictique de l'ennemi qui se fonde sur une « collectivité de grief » (pour reprendre une expression de Marc Angenot). Le ressentiment permet de localiser le mal dans un autre. L'amplification propre à l'épidictique est particulièrement sensible dans la phrase périodique (9) qui énonce les propriétés négatives de l'incarnation du mal :

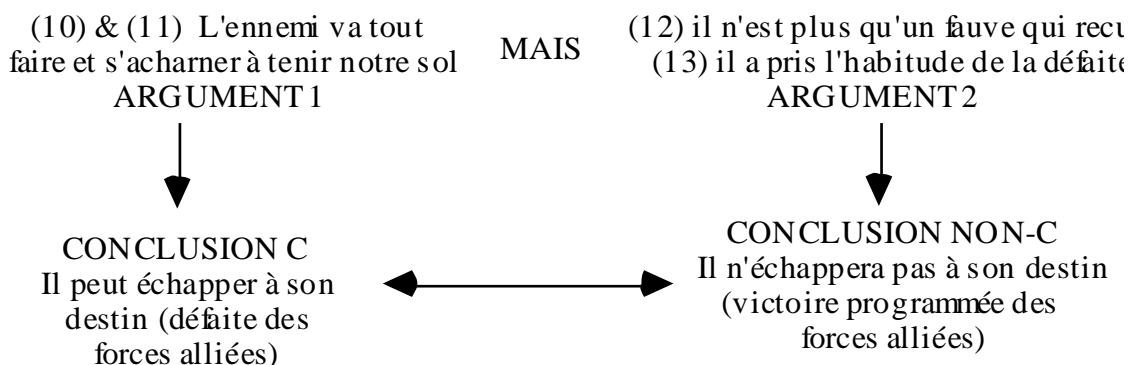
- (9) // il s'agit de détruire l'ennemi /
 l'ennemi qui écrase et souille la patrie /
 l'ennemi DÉtesté /
 l'ennemi déshonoré // [*ton descendant et méprisant*]

¹ Même si le terme « ennemi » est très explicitement centré sur l'occupant Allemand, on ne peut s'empêcher de se demander si cette désignation englobe ou non les collaborateurs. Ceci transparaît lorsque l'ennemi est qualifié de *déshonoré*, car de Gaulle réserve habituellement cette épithète au gouvernement de Vichy. C'est manifeste dans l'affiche de juillet 1940 citée plus haut : « Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, **oubliant l'honneur**, livrant le pays à la servitude ». Ou encore, le 26 octobre 1940 : « La France montrée au doigt par le monde, **la France déshonorée**, la France désespérée ne serait plus, dans les mains d'Hitler, qu'une esclave affolée » (*Discours et messages* : 35). Cet interdiscours propre à de Gaulle opère une contamination lexicale qui refoule sous les mots une division de la nation que ce discours « oublie ».

La deuxième partie de cette période se développe en une anaphore rhétorique ternaire qui a pour fonction d'amplifier un dégoût qui va rendre possible la métaphorisation bestiale du mal (*fauve*, 12). Le sens de l'action (*détruire l'ennemi*) est lié à la programmation du résultat implicite dans le lexème *destin* (10) et explicite dans le lexème *défaite* (13). Ces deux lexèmes affaiblissent singulièrement la nature délibérative du discours. En posant que l'avenir est connu, la délibération ne porte plus sur un futur seulement possible et l'assertion se transforme en énoncé oraculaire mentionnant une force transcendante :

(10) // l'ennemi va tout faire pour échapper à son destin (11) il va s'acharner /
à tenir notre sol / aussi longtemps que possible
(12) // mais / il y a beau temps déjà / qu'il n'est plus qu'un fauve qui recule
(13) // de Stalingrad à Tarnopol /des bords du Nil à Bizerte / de Tunis à Rome
// il a pris maint(e)nant / l'habitude / de la défaite //

Le mouvement argumentatif de cette phrase périodique est articulé autour du connecteur MAIS :



La métaphore faisant du mal un fauve blessé participe à l'incitation épideictique à la haine et au combat. En (13), l'amplification devient maximale. Elle se développe en une longue phrase périodique en deux parties, la première reprenant trois fois la même construction syntaxique.

• **Confirmation 2** : La deuxième partie du noyau de l'argumentation couvre les énoncés (14) à (30). Elle correspond à deux minutes et 45 secondes de temps de parole, soit un peu plus de la moitié des cinq minutes et 25 secondes de l'allocution tout entière. Un préambule introduit le thème majeur du *bon ordre* comme manière de mener le combat et seul moyen de vaincre. La triple reprise de la même expression, en (15), (18) et (23), découpe cette section en trois parties : A. (14-17), B. (18-22) et C. (23-30).

A (14-17) L'argumentation s'ouvre sur une première structure binaire dont seul le deuxième terme sera repris :

(14) // cette bataille / la France va la m(e)ner avec FUreur /
(15) elle va la m(e)ner / en BON ORDRE //

Le fait que la *fureur*, mentionnée ici en tête, ne soit pas reprise ensuite peut paraître surprenant, mais le sens étymologique qui rapproche *fureur* de *furor*, *délire*, s'oppose au *bon ordre*. De Gaulle insisterait sur cette *fureur* s'il agissait à la manière des prédicateurs boutefeux. En développant le *bon ordre*, il agit plutôt en pompier. La violence du combat est comme présumée par la haine de l'ennemi-mal, alors que la question du bon ordre dans la bataille doit, elle, être soigneusement développée et argumentée.

La première phrase périodique est prolongée par une deuxième construction binaire :

- (16) // c'est ainsi que nous avons / depuis QUINZE CENTS ANS /
gagné chacune de nos victoires /
(17) c'est ainsi / que nous gagnerons / celle-là ///

Apparaît ici un topos épideictique : la mise en accord du présent et du passé, renforcée par la construction d'un parallélisme. L'évocation d'un repère historique de 1500 ans renvoie, de toute évidence, à la victoire de Clovis sur les Wisigoths, en 507, acte fondateur de l'unification de la Gaule. La recherche de nationaux primitifs comme sources d'un passé fondateur, se prolongera dans la péroraison et la métaphore finale d'un *soleil de notre grandeur* (30) qui renvoie autant au « Roi soleil » qu'au soleil d'Austerlitz, c'est-à-dire aux figures de Louis XIV et de Napoléon, à la monarchie et à l'Empire réunis.

B (18-22) La reprise nominale exclamative de (18) (*En bon ordre !*) sert d'introducteur au deuxième développement, relatif aux armées. Soulignons le fait que (19) comporte une négation intéressante. Dire qu'*il n'y a point là de problème*, c'est laisser entendre qu'il y en a probablement un ailleurs.

La structure périodique du fragment consacré aux armées est à quatre termes (les trois premiers marqués par une amplification quantitative (énumération systématique), le dernier contrastant par sa brièveté aussi prophétique qu'émotive) :

- (19) Pour nos armées de terre de mer de l'air /
il n'y point là de problème //
(20) Jamais / elles ne furent plus ardentes /
plus habiles /
plus disciplinées /
(21) l'Afrique /
l'Italie /
l'océan /
et le ciel / ont vu / leur force et leur gloire renaissantes //
(22) la terre natale les verra / demain ///

Cette partie, dans la mesure même où elle apparaît non problématique, ne débat pas délibérativement. Elle se présente comme un éloge appuyé des armées. L'épideictique transparaît dans l'amplification quantitative (ternarité des séries lexicales) et dans l'amplification thématique : l'élargissement cosmique, induit déjà par l'évocation des

éléments *terre, air et mer*, est prolongé dans l'*océan* et le ciel, les continents (*Afrique* et *Europe*) et les pays (*Italie* et *terre natale*). Le tout s'achevant dans l'allégorie de la *terre natale* (des *filis de France*) assistant avec émotion au retour de ses fils.

C (23-30) La troisième partie est beaucoup plus détaillée que les deux précédentes. Ce qui nous incite à la considérer comme le cœur de l'argumentation. L'allégorie de la nation qui combat est reprise en (23) où *pieds et poings liés* actualisent la personnification :

(23) /// pour la nation qui se bat / les pieds et les poings liés / contre l'opresseur armé jusqu'aux dents / le bon ordre dans la bataille exige / plusieurs conditions /

Si de Gaulle développe trois conditions du *bon ordre*, c'est qu'il y a, pour la nation, à la différence des armées, un problème. Il existe, en effet, en 1944, un débat interne à la Résistance. Depuis le début de l'année, le PCF est tenté d'agir seul et nombreux sont ceux qui voudraient considérer le débarquement comme le signal de l'insurrection appelée par de Gaulle lui-même dans une formule du 18 avril 1942 : « La libération nationale ne peut être séparée de l'insurrection nationale ». Le Général, en accord sur ce point avec Eisenhower, s'est entre-temps rallié à l'idée de la nécessité de coordonner les actions de la Résistance et des forces alliées. C'est tout l'objet de l'argumentation et ce fragment du discours est un bon exemple de conseil portant sur une matière sujette à discussion. Mais, comme essaient de le cerner Nathalie Franken et Marc Dominicy (2001 : 104), la stratégie épideictique transforme le conseil directif (*sumbouleutique*) en conseil *parénéitique*, c'est-à-dire touchant à des matières présentées comme non controversées, admises de tous. Le discours ne fait pas porter la délibération sur les thèses adverses en présence. Il ne mentionne même pas le lexème *insurrection*, pourtant présent dans la proposition de correction de la déclaration d'Eisenhower (Th3). En taisant ces divergences, l'allocution réalise ce que les Grecs nommaient l'*homonoia*, c'est-à-dire la « concorde » ou « communauté de sentiments » (Cassin 1991 & 1995, Pernot 1993 : 720-721).

La première condition énonce la nature de la source du commandement :

(24) / la première / est que les consignes données / par le Gouvernement FRANçais / et par les chefs FRANçais qu'il a qualifiés pour le faire / à l'échelon national / et à l'échelon local / soient exactement suivies //

C'est une réponse polémique aux intentions d'Eisenhower. C'est là que se réalise le plus spectaculairement l'acte d'*envoyer faire foutre* le commandant en chef des forces alliées, mais cette revendication d'autorité ne se fait pas au profit du locuteur de Gaulle lui-même et elle ne débouche pas sur une rupture. Tout au contraire, et c'est **la deuxième condition**, il est ici conseillé de coordonner les actions de la Résistance et celles des forces alliées :

(25) // la seconde / est que l'action menée par nous / sur les arrières de l'ennemi / soit CONJuguée / aussi étroitement que possible / avec celle / que mènent de front / les

armées alliées / et françaises // (26) or / tout le monde doit prévoir / que l'action des armées sera dure / et sera longue / (27) c'est dire / que l'action des forces de la Résistance / doit DURer / pour aller s'amplifiant / jusqu'au moment / de la déroute allemande //

La chaîne des reprises de l'objet du discours :

- (14) Cette bataille
- (23) la bataille
- (25) l'action menée par nous
celle que mènent de front les armées alliées et françaises
- (26) l'action des armées
- (27) l'action des forces de la Résistance

visé à transformer, dans la deuxième condition, la *bataille* en *action*, ce qui permet de souligner, par le choix d'un lexème unique, le caractère coordonné des forces.

La **troisième condition** confirme le fait que de Gaulle cherche, à tout prix, à éviter l'insurrection. Soulignons que les modaux (que... soit conjuguée, doit prévoir/durer) présents en (25), (26) et (27) sont suivis par une forme plus clairement injonctive en (29) :

(28) // la troisième condition / est que tous ceux / qui sont capables d'agir / soit par les armes / soit par les destructions / soit par le renseignement / soit par le refus du travail utile à l'ennemi / ne se laissent pas faire prisonniers / (29) que tous ceux-là / se dérobent d'avance / à la clôture / ou à la déportation / (30) quelles que soient les difficultés / TOUT / vaut mieux / que d'être mis hors de combat / sans combattre ///

Cette section est certainement la plus injonctive. Les trois conditions exposent ce qui serait bon pour les destinataires pris dans l'unité de la nation. Si de Gaulle ne mentionne pas, en (24), l'agent de la construction passive, c'est probablement pour rendre possible une identification maximale aux Français considérés globalement. Ceci est confirmé dans la deuxième condition : *tout le monde* (25) et dans la troisième condition : *tous ceux qui sont capables d'agir* (28). Cette amplification de l'action de la Résistance rend possible l'incorporation de tous les résistants de la dernière heure dans l'unité retrouvée d'une nation combattant pour les mêmes valeurs.

L'énoncé (30) présente une exemplaire structure d'amplification au sens de généralisation et une sortie de la temporalité (présent de vérité générale et infinitif passif sans expression de l'agent). Cet énoncé est très proche d'une énonciation proverbiale elle-même proche de l'évocation épideictique par représentations stéréotypiques et prototypiques (conseil *parénétiq*ue par excellence).

2.3. Péroration (31-33)

La péroration est articulée selon les trois moments canoniques : une **récapitulation** qui reprend l'exorde, une **amplification** et un **appel à la passion**.

A partir de la reprise, **récapitulation** (31), de la locution *bataille de France*, s'ouvre une **amplification** développée dans une phrase périodique structurée par les reprises de construction génératrices de parallélismes :

(32) // il n'y a plus /
 dans la nation /
 dans l'Empire /
 dans les armées /
qu'une seule et même volonté /
qu'une seule et même espérance //

La négation NE...PLUS présuppose qu'antérieurement cela n'a pas été le cas, mais que la France, à l'aube de la Libération, ne saurait être divisée. De Gaulle s'adresse à une communauté ressoudée autour d'*une seule et même volonté/espérance*. On retrouve ici le concept grec d'*homonoia*. Emmanuelle Danblon montre très bien (à la suite de Searle 1991) qu'Intentionnalité collective et *homonoia* « constituent, toutes deux, une sorte de principe régulateur garantissant la rationalité par le biais d'un état mental (en “nous”) au contenu irréductiblement collectif » (2001 : 33). Dans une allocution dépourvue de JE et de VOUS, le pronom *nous* (4), (16), (17), (25) et ses déterminants dérivés (*notre sol* (11), *nos victoires* (16), *nos armées* (19), *notre sang*, *nos larmes* et *notre grandeur* (33)) décrivent ou plutôt construisent discursivement cet état mental collectif supposé.

L'**appel final à la passion** passe par une structure périodique profondément métaphorique dont le deuxième membre est introduit par le même présentatif (*voici*) que dans l'exorde (2) et dont le premier comporte un intensif *si* comparable au *tant* de l'exorde (2) :

(33) Derrière le nuage / si lourd / de notre sang et d(e) nos larmes /
voici / que REparaît / le SOLeil de notre GRANDEUR ////

La répétition du déterminant possessif de première personne du pluriel (*notre/nos*) est l'expression de la fusion du locuteur avec l'unité de la nation. L'intensif *si* et l'exclamation signalée par la ponctuation écrite et remplacée, à l'oral, par les faits intonatifs déjà mentionnés, donnent à l'antithèse un appui expressif émotif (ethos du locuteur). La construction sémantique binaire de cette période finale permet de mettre en avant une symétrie contrastive : ombre vs lumière, dysphorie vs euphorie, avant vs après. L'amplification est ici aussi thématique. La première antithèse se place sur l'axe sémantique ample du cosmos : *nuage si lourd*, *soleil*. La deuxième, dramatique, permet de passer de métonymies de la douleur collective (*notre sang*, *nos larmes*) à la restitution d'un passé glorieux (*REparaît [...] notre grandeur*).

Cette dernière phrase périodique est un concentré des moyens linguistiques de l'épidictique. On trouve d'abord la construction d'une image météorologique totale, facilement imaginable et même perceptive par un auditoire large, en raison de son caractère stéréotypé. Ensuite, la

nature expressive de l'énoncé fait que la vérité de son contenu propositionnel est présupposée. Comme Emmanuelle Danblon le dit très clairement :

L'amplification se montre, elle ne se dit pas. Elle ne se présente pas comme un argument intentionnellement utilisé en vue de persuader l'auditoire ; elle se donne comme une sorte d'exclamation qui échappe à l'orateur, et qui, de ce fait, vient constituer un argument « naturel » aux yeux de l'auditoire. En d'autres termes, l'auditoire semble découvrir lui-même la valeur argumentative de l'amplification, tandis que celle-ci se présente, chez l'orateur, comme l'expression d'une émotion qu'il n'a pu contrôler. (Danblon 2001 : 25)

C'est à cela que sert également l'allégorie de la France (avec ses variantes *la nation* et la périphrase *la terre natale*) qui traverse tout le texte, à partir de l'énoncé *bataille de la France* (3) :

- (7) **La France**, submergée depuis quatre ans
la France est debout pour y prendre part.
- (8) Pour les fils de **France** [...].
- (14) Cette bataille, **la France** va la mener avec fureur.
- (15) **Elle** va la mener en bon ordre.
- (22) **La terre natale** les verra demain !
- (23) Pour **la nation** qui se bat, les pieds et les poings liés, contre l'opresseur
- (32) Il n'y a plus, dans **la nation**, dans **l'Empire**, dans les armées,
qu'une seule et même volonté, qu'une seule et même espérance.

Outre le fait de servir de pivot à l'*homonoia* épideictique, l'allégorie est un moyen de dramatiser et d'évoquer une image mentale assez frappante pour convaincre l'auditoire. On voit ainsi à quel point les genres délibératif et épideictique peuvent être, en politique, très proches.

3. Pour conclure : la complexité de l'ethos gaullien

Si les tensions entre les Alliés et de Gaulle président aux conditions de production de ce texte, en quoi sont-elles assez sensibles pour que de Gaulle puisse affirmer avoir *envoyé faire foutre* Eisenhower ? Le discours ne montre aucune dénonciation directe du chef des forces alliées. L'énoncé (24) (obéir aux consignes des chefs et du Gouvernement français) ne suffit pas à expliquer la violence de l'acte illocutoire sous-jacent à ce texte. De Gaulle procède, en fait, beaucoup plus subtilement, par le biais d'un discours épideictique qui tend à effacer, voire à faire semblant d'oublier les controverses.

L'ethos est, avec le pathos et le logos, l'une des trois preuves considérées par Aristote dans sa *Rhétorique*. Pour certains, elle serait même la plus importante (Eggs, in Amossy (éd) 1999). Aristote insiste sur l'idée que le seul ethos véritablement technique est celui qui est « effet du discours » et « non une prévention sur le caractère de l'orateur » (Aristote Livre I,

2, 1356a- 8). Dans plusieurs de nos travaux, nous désignons cette dernière preuve, extra-technique, sous le nom d'ethos préalable ou situationnel (Adam 1999, Herman à paraître). Notre idée est que l'image discursive de soi ne cesse d'être confrontée à celle qui s'est construite au fil du temps. Dans le processus de persuasion, le conflit ou les convergences de ces deux « catégories » joue un rôle actif. L'ethos discursif proprement dit peut soit être exprimé explicitement, montré par des expressions se rattachant au sujet parlant, soit être implicite, insinué, se constituer comme étant la « voix » du texte pour D. Maingueneau (1999). Ce dernier emploi est celui qui constitue l'ethos au sens classique, aristotélicien du terme². Dans notre texte du 6 juin 1944, l'ethos strictement aristotélicien est le plus intéressant à analyser. On peut, en effet, distinguer plusieurs images de l'orateur qui émergent du texte :

- **Un ethos oratoire :** La finalité du genre épideictique, du moins dans sa définition aristotélicienne, est d'aboutir à une évaluation de la part du spectateur du talent de l'orateur. Cette caractéristique lie donc tout texte épideictique à une forme de maîtrise verbale initiatrice d'un premier ethos (important dans la tradition française des Belles Lettres). La stricte composition rhétorique de l'allocution, l'usage de rythmes périodiques, de métaphores et d'allégories manifestent assurément la profonde connaissance et maîtrise de tous les ressorts de l'art rhétorique d'un de Gaulle « écrivain ».
- **Un ethos émotionnel (pathétique) :** A cela s'ajoute le caractère solennel du ton, dès l'exorde. Ce texte laisse transparaître **l'émotion** du locuteur à travers les exclamatives et les inflexions intonatives. L'élan du pathos final est propre à faire vibrer locuteur (il y fait allusion dans ses Mémoires : « J'y [radio de Londres] parle isolément à 6 heures du soir [sic] **en proie à une émotion intense** », *Mémoires de guerres*, Tome II, 227) et auditeurs (on l'a vu avec le cas attesté de Churchill).
- **Un ethos dilué dans l'*homonoia* (« national ») :** Si on sent l'émotion du locuteur, ce dernier s'affiche pourtant dans une position de **modestie**. La monstration du talent oratoire est comme atténuée par l'absence de mise en scène du moi. Le Général de Gaulle n'utilise jamais, dans ce texte, de la première personne du singulier. Il se fonde dans un NOUS collectif. On peut y voir le triomphe de l'épideictique sur le délibératif. De Gaulle ne s'exprime pas en son nom, mais il ne s'exprime pas plus en tant que chef militaire ou politique. On a déjà vu que seul l'énoncé (29) pourrait être, éventuellement, considéré comme un ordre. Ce que fait de Gaulle, c'est prêter sa voix à une valeur supérieure, celle de la France. Il se place ainsi bien au-delà de considérations militaires et politiques. En remontant aux sources d'unification de la Gaule par Clovis, il sacralise le devoir des Français et remet les valeurs fondatrices de la nation au premier plan. Ce travail

² Herman (à paraître) propose de considérer encore un ethos « communicationnel » ainsi que certaines mises en scène de l'ethos discursif. Faute d'espace, nous n'entrons pas ici dans les détails.

d'amplification propre à l'épidictique, qui permet de donner une véritable ampleur à la nation, est attesté dans le télégramme de Churchill à Roosevelt que nous avons cité en exergue.

• **Un ethos oraculaire** : L'emploi du futur périphrastique (10, 11, 14, 15) et du futur catégorique (« gagnerons » (17), « verra » (22)) transforme les assertions en actes prédictifs. Aux manifestations du sacré (8) et de traditions (16) s'ajoute la prescience de l'avenir (17). La parole fondatrice du 18 juin 1940, déjà marquée par la prédiction, trouve sa réalisation effective lors du Débarquement :

[11] Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire. [12] Car la France n'est pas seule ! [13] Elle n'est pas seule ! [14] Elle n'est pas seule ! [15] Elle a un vaste Empire derrière elle. [16] Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. [17] Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis. [18] Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. [19] Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. [20] Cette guerre est une guerre mondiale. [21] Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. [22] Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. [23] Le destin du monde est là.

Le poids de l'*homonoiā* est alors tel que de Gaulle remplace l'injonction par le conseil. La force de ce discours est de se placer au-dessus des chefs militaires, et en particulier au-dessus d'Eisenhower et des alliés. Il est moins question d'inciter l'auditoire à suivre des ordres, qu'à accomplir un devoir sacré de membre d'une communauté. Pour envoyer « faire foutre » Eisenhower, d'une part, et éviter l'insurrection, d'autre part, il réduit épидictiquement les questions délibératives à des objets de second rang. Les débats avec les Alliés et avec les factions de la Résistance paraissent bien secondaires par rapport à l'ambition de restauration de l'unité, de la force et de la grandeur d'une nation meurtrie.

Références bibliographiques

DE GAULLE Charles 1954 : *Mémoires de guerre*, Tome I : *L'appel*, Paris, Plon.
— 1956 : *Mémoires de guerre*, Tome II : *L'unité*, Paris, Plon
— 1970 : *Discours et messages*, Tome I : *Pendant la guerre*, Paris, Plon
— 1983 : *Lettres, notes et carnets*, juin 1943-mai 1945, Paris, Plon

ADAM J.-M. 1999 : *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan, coll. FAC.

ADAM J.-M. 2001 : « De la grammaticalisation de la rhétorique à la rhétorisation de la linguistique. Aide mémoire », in *Après Perelman*, R. Amossy, R. Koren, G. E. Sarfati, Paris, L'Harmattan, chapitre 1, 1-32.

- ADAM J. & HERMAN T. 2000 : « Reformulation, répétition et style périodique dans l'appel du 18 juin », *Semen n° 12*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 11-30.
- AMOSSY R. éd. 1999 : *Images de soi dans le discours*, Lausanne-Paris, Delachaux & Niestlé.
- ARISTOTE 1998 : *Rhétorique*, Paris, Gallimard, coll. TEL.
- CARTER, M. 1991 : « The ritual functions of epideictic rhetoric : the case of Socrates' Funeral Oration », in *Rhetorica*, vol. IX, n°3, 209-232.
- CASSIN B. 1991 : « Consensus et création de valeurs. Qu'est-ce qu'un éloge ? », dans R.-P. DROIT éd., *Les Grecs, les Romains et nous. L'Antiquité est-elle moderne ?*, Paris, Le Monde Editions, 273-299.
- 1995 : *L'effet sophistique*, Paris, Gallimard.
- COPE, E. M. 1967 : *An introduction to Aristotle's rhetoric*, London, MacMillan.
- CREMIEUX-BRILHAC J.-L. 1996 : *La France libre. De l'appel du 18 juin à la Libération*, Paris, Gallimard.
- DANBLON E. 2001 : « La rationalité du discours épideictique », dans M. DOMINICY & M. FREDERIC éd. *La mise en scène des valeurs*, Lausanne-Paris, Delachaux & Niestlé, 19-47.
- DOMINICY, M. 1995 : « Rhétorique et cognition : Vers une théorie du genre épideictique », in *Logique & Analyse*, n° 150-151-152, pp. 159-177. Version abrégée : « Le genre épideictique : une argumentation sans questionnement ? », in *Argumentation et questionnement*, C. Hoogaert éd., Paris : P.U.F., 1-12.
- DOMINICY, M. & FREDERIC, M. EDS. 2001 : *La mise en scène des valeurs*, Lausanne-Paris, Delachaux & Niestlé.
- EGGS E. 1999 : « Ethos aristotélien, conviction et pragmatique moderne », dans R. AMOSSY éd. *Images de soi dans le discours*, Lausanne-Paris, Delachaux & Niestlé, 31-59.
- FRANKEN N. & DOMINICY M. 2001 : « Epideictique et discours expressif », dans M. DOMINICY & M. FREDERIC éd. *La mise en scène des valeurs*, Lausanne-Paris, Delachaux & Niestlé, 79-106.
- HERMAN T. (à paraître) : « L'analyse de l'ethos oratoire », dans Ph. LANE éd. *Linguistique textuelle et analyse des discours*, Presses Universitaires de Rouen.
- KENNEDY, G. A. 1963 : *The art of persuasion in Ancient Greece*, London, Routledge and K. Paul éd.
- 1980 : *Classical Rhetoric and its Christian and Secular Tradition from Ancient to Modern Times*, London, Croom Helm.
- LORAUX, N. 1981 : *L'invention d'Athènes. Histoire de l'oraison funèbre dans la " cité classique "*, Paris-La Haye-New York-Paris-Paris-Mouton & Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- MAC CORMACK S. 1981 : *Art and ceremony in Late Antiquity*, (The transformation of the classical heritage, 1) Los Angeles-Berkeley-Londres.
- MAINGUENEAU D. 1999 : « Ethos, scénographie, incorporation », dans R. AMOSSY éd. *Images de soi dans le discours*, Lausanne-Paris, Delachaux & Niestlé, 75-100.
- ORAVEC, C. 1976 : « Observation in Aristotle's theory of epideictic », in *Philosophy and rhetoric*, vol. 9, n°3, 162-174.
- PERNOT L. 1993 : *La rhétorique de l'éloge dans le mode gréco-romain*, Paris, Institut d'Etudes augustinienes.
- SEARLE J. R. 1991 : « L'intentionnalité collective », dans H. PARRET éd. *La communauté en paroles. Communication, consensus, ruptures*, Mardaga, Liège-Bruxelles, 227-243.
- VERGNIERES, S. 1995 : *Ethique et politique chez Aristote*, Paris, PUF.